Informations de base

2022/2524(RPS) RPS - Actes d'exécution	Procédure caduque ou retirée
Objection formulée conformément à l'article 112, paragraphes 2, du règlement intérieur: Maximales applicables aux résidus de flutianil présents dans ou sur certains produits **Subject** 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	PIETIKÄINEN Sirpa (EPP)	15/02/2022
		ARENA Maria (S&D)	15/02/2022
		PAULUS Jutta (Greens/EFA)	15/02/2022
		WALLACE Mick (The Left)	15/02/2022

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
26/01/2022	Publication du document de base non-législatif	D076996/03	
16/02/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/03/2022	Résultat du vote au parlement		
26/03/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2022/2524(RPS)
Type de procédure	RPS - Actes d'exécution
Sous-type de procédure	Comitologie avec contrôle
État de la procédure	Procédure caduque ou retirée
Dossier de la commission	ENVI/9/08237

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0168/2022	17/03/2022	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	D076996/03	26/01/2022	